

AR Prefecture

063-216303537-20221021-2022_10_31-DE
Reçu le 25/10/2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 09
- votants 09
- absents 01
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-deux, le 21 octobre le Conseil Municipal de
St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal
DESGEORGES, maire

Date de convocation : 17 octobre 2022
Date d'affichage : 17 octobre 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-
Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques,
VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 31 - 2022

Objet : recrutement agent contractuel

Suite à la fin au 31 octobre 2022 du contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire
d'activité d'une durée de six mois, Madame le Maire propose la création d'un poste d'agent
technique à temps non complet à raison de 20/35èmes relevant de la catégorie hiérarchique C
pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 - 2° ;

Vu le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à huit voix
pour et une abstention (Pascal CARLE) :

- accepte la proposition de Mme le Maire de créer un poste d'agent technique en contrat à
durée déterminée pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} Novembre 2022
- autorise Mme le Maire à recruter un agent contractuel de la catégorie C à temps non complet
à raison de 20/35^{ème}

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24 octobre 2022
et publication ou notification du 24 octobre 2022

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

